

Municipalité de Leclercville



1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-161 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2019-156 ÉTABLISSANT LES RÈGLES À RESPECTER DANS LE PARC DE L'ÎLE ET MANDATANT LE COMITÉ DU PARC DE L'ÎLE

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville, que le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-161 abrogeant le règlement 2019-156 établissant les règles à respecter dans le Parc de l'Île et mandatant le comité du Parc de l'Île lors de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2020 tenue à huis clos.

Donné à Leclercville, le 10 juillet 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 10^e jour de juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 juillet 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

Directrice générale et secrétaire-trésorière